



Thérèse Martin, agente d'information

Conseil des commissaires

En ajournement de la séance ordinaire du 26 mai 2008, le Conseil des commissaires s'est réuni à nouveau le 9 juin, à Rimouski. Des décisions ont été prises quant à l'exécution de travaux :

- Un contrat au montant de 499 624 \$ a été octroyé à la firme Construction G.M.H.G. inc. pour la réfection de l'enveloppe du pavillon L'Écho-des-Montagnes, à Saint-Fabien;
- Un contrat a été accordé à la firme Les Constructions GHM de Rimouski inc., au montant de 59 610 \$, pour aménager une issue au pavillon Mont-Saint-Louis de l'école Du Havre/Saint-Rosaire.

Dans le dossier de l'implantation d'ateliers pratiques pour le programme de Production laitière à la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, la Commission scolaire a accepté la proposition de la Fédération des producteurs de lait du Québec, à l'effet d'obtenir, selon certaines modalités, le quota requis de 3 kilos-jour, sur une base annuelle. Le directeur du Centre de formation professionnelle, monsieur Bertrand Michaud, a été autorisé à effectuer les démarches nécessaires à l'acquisition de ce quota.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique et à la suite des consultations qui ont été effectuées, le Conseil a adopté la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*. Ce document est colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire.

Le Conseil a adopté les documents « Conseils d'établissement des écoles 2008-2009 » et « Conseils d'établissement des centres 2008-2010 ». Les procédures pour déterminer le nombre de représentantes et de représentants au sein des conseils d'établissement sont précisées à l'intérieur de ces documents qui ont été déposés au bureau de la secrétaire générale pour consultation éventuelle.

Les commissaires ont offert leurs plus sincères félicitations à monsieur Pascal Thibault, élève en Carrosserie au Centre de formation Rimouski-Neigette, qui a remporté une médaille de bronze lors des 14^e Olympiades canadiennes de la formation professionnelle. Ces Olympiades se sont déroulées à la fin mai 2008, à Calgary. Le Conseil a également félicité son enseignant-entraîneur, monsieur Renaud Brillant.

Dans le secteur des ressources humaines, madame Valérie Gagnon a été nommée au poste de directrice des écoles Boijoli et la Colombe. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général. Par ailleurs, madame Anny Jean a été nommée au poste de directrice adjointe de l'école Saint-Jean, à Rimouski.

À sa séance ordinaire du 23 juin dernier, le Conseil des commissaires a remis un certificat de reconnaissance à madame Denise Bellavance, afin de souligner son implication durant ses 34 années de service à titre de secrétaire à l'école Élisabeth-Turgeon.

Le document *Les programmes des services éducatifs complémentaires à la Commission scolaire des Phares* a été adopté, à la suite de consultations effectuées auprès du Comité de parents, du Comité EHDAA et des syndicats concernés. Ce document peut être consulté au Secrétariat général.

La Commission scolaire a révisé sa *Politique relative aux services de garde*, après une consultation faite auprès du Comité de parents et du Syndicat du personnel de soutien. Ce document a été colligé au *Recueil des règles de gestion*. En outre, le Conseil a adopté le document intitulé *Identification des disciplines objets d'épreuves uniques et internes à la Commission scolaire des Phares – Juin 2009*

Dans le secteur de la formation professionnelle, les commissaires ont convenu que la Commission scolaire fasse parvenir une lettre d'intention, pour demander des ajouts de programmes au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La Commission scolaire a investi à même ses fonds pour dispenser les programmes suivants :

- Assistance technique en pharmacie (programme offert dans le cadre d'une entente avec la C.S. des Premières-Seigneuries depuis 2004);
- Réalisation d'aménagements paysagers (offert en autorisation provisoire depuis 2004);
- Horticulture et jardinerie (également offert en autorisation provisoire depuis 2004);
- Production horticole (offert en autorisation provisoire depuis 2003).

La Commission scolaire a développé l'expertise dans ces domaines et dispense d'ailleurs d'autres programmes dans les secteurs de l'agriculture et de la santé. Elle présente donc des demandes d'autorisations permanentes au Ministère pour les programmes concernés.

Les services de la firme Groupe Renaud et associés inc. ont été retenus pour le *Programme d'aide aux employés*. Le contrat a été établi pour une période de deux ans, soit du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2010.

À l'école Paul-Hubert, la réalisation de la deuxième phase de travaux relatifs à la mise à niveau des locaux spécialisés a été confiée à la firme Construction Technipro BSL, pour un montant de 179 855 \$. Par ailleurs, une demande d'aide financière a été adressée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour le réaménagement de l'atelier de briquetage-maçonnerie et la construction d'un entrepôt, au montant de 426 000 \$, au Centre de formation Rimouski-Neigette. Finalement, une demande d'aide financière de 80 000 \$ a été acheminée au Ministère relativement à la construction d'une remise pour la machinerie agricole, au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis (programme de Mécanique agricole).

Le Conseil des commissaires a formulé un avis d'intention dans le dossier de l'analyse de la situation du pavillon Euclide-Fournier, de Saint-Charles-Garnier. Pour en connaître les détails, nous vous invitons à parcourir un article entièrement consacré à ce dossier, dans la présente édition du journal *Le Phare*. Nous vous convions également à lire le texte consacré au budget 2008-2009 de la Commission scolaire. Le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette a été adopté par le Conseil et transmis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Dans un autre ordre d'idées, le Conseil a appuyé la candidature de l'école l'Aquarelle et ses démarches pour l'obtention de la bourse *Band Aid* de Carras. L'organisme Carras offre la possibilité d'obtenir une bourse pour l'achat d'instruments de musique. L'école l'Aquarelle souhaite obtenir une telle bourse afin de développer son projet musical au bénéfice de ses élèves.

Dans le cadre de la *Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire*, les commissaires ont adopté le document *Règles de fonctionnement relatives à la représentation des élèves auprès du Conseil des commissaires*. Ce document est colligé au Recueil des règles de gestion de la Commission scolaire.

En lien avec la *Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires*, le Conseil a adopté la *Procédure relative à la vérification des antécédents judiciaires et à la probité des commissaires*. Ce document est également colligé au Recueil des règles de gestion.

Dans le secteur des ressources humaines, madame Patricia Côté a été nommée temporairement au poste d'adjointe administrative à l'école le Mistral, pour la période allant du 4 août 2008 au 30 juin 2009. Par ailleurs, monsieur Bertrand Truchon a été nommé par intérim au poste de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert, à compter du 1^{er} juillet 2008 jusqu'au retour au travail de la titulaire du poste, mais n'excédant pas le 30 juin 2009.

Des modifications ont été apportées à la structure administrative de la Commission scolaire, modifications entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2008 Ces modifications sont les suivantes :

- Maintenir monsieur Johnny Tardif à son poste de régisseur aux opérations aux Services des ressources matérielles, à compter du 1^{er} juillet 2008, et annuler la perspective de comblement temporaire pour 2008-2009, considérant le retour du titulaire du poste à ses fonctions.
- Muter temporairement, pour 2008-2009, madame Louise Pigeon, agente d'administration aux Services des ressources humaines, au poste de régisseuse adjointe au transport aux Services des ressources matérielles, à la suite du départ à la retraite de la titulaire du poste.
- Comblent temporairement pour 2008-2009 le poste d'agente d'administration aux Services des ressources humaines.

Au retour des vacances, lors de la séance ordinaire du 18 août 2008, les commissaires ont nommé madame Karine Dupont, monsieur Benoît Ouellet et madame Guylaine Feuiltault à titre de délégués au conseil d'administration de l'Association régionale du sport étudiant de l'Est du Québec. Madame Feuiltault agira comme représentante du secteur primaire. L'Association avait demandé à la Commission scolaire de nommer un représentant du secteur primaire dans le but de pouvoir mettre un accent particulier sur ce niveau d'enseignement.

Dans le secteur de la formation professionnelle, un contrat a été accordé pour la construction d'une laiterie à la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis. Il a été octroyé à la firme Gides April inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 164 413 \$.

Une demande d'aide financière pour pallier à la hausse du prix du carburant est présentée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le Conseil demande au Ministère d'inclure dans ses paramètres de financement une mesure d'aide destinée à compenser la hausse du prix de l'essence ordinaire pour le transport en berlines, au même titre qu'il le fait pour le carburant diesel dans le transport exclusif par autobus. Il

a également été résolu qu'une copie de cette résolution soit acheminée à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires.

Des travaux en prévision de l'adoption d'une nouvelle planification stratégique ont été entrepris au cours de l'année scolaire 2007-2008. Ces travaux se poursuivront durant la présente année. En conséquence, le Conseil a résolu de prolonger le plan stratégique 2003-2008, actualisé en mai 2006, jusqu'à l'adoption de la nouvelle planification 2009-2013.

Le plan d'effectifs 2008-2009 du personnel de soutien en adaptation scolaire, tel que présenté par le directeur des Services des ressources humaines, a été adopté. Le document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Enfin, madame Marjolaine Bernier Dumais a été nommée par intérim au poste de directrice de l'école Paul-Hubert. Cette nomination deviendra effective à compter du 1^{er} janvier 2009, jusqu'au retour du titulaire du poste, ou au plus tard le 31 décembre 2009.

Message à tous les membres du personnel

À l'occasion de la rentrée, le président et le directeur général de la Commission scolaire, messieurs Raymond Tudeau et Jacques Poirier, ont tenu à adresser un message à tous les membres du personnel.

L'été est une saison qui passe particulièrement vite, c'est bien connu, mais la rentrée est aussi une période de renouveau et d'effervescence. À l'aube de cette nouvelle année scolaire, nous savons que les attentes et les défis sont importants, d'abord et avant tout pour nos élèves dont nous contribuons à préparer l'avenir.

Oui, l'année 2008-2009 sera riche en défis, mais ensemble nous nous donnerons les moyens de les relever et d'atteindre nos objectifs. Nos orientations pour les prochaines années seront précisées noir sur blanc à l'intérieur de notre nouveau plan stratégique.

La réussite de nos élèves est et demeurera notre grande priorité et nous entendons mettre de l'avant des solutions pour contrer le décrochage scolaire au secondaire. À l'école Le Mistral, nous avons initié un mouvement de concertation avec les intervenants socio-économiques de la MRC de La Mitis, afin d'établir un « pacte social » qui aura pour objectifs d'améliorer la persévérance des élèves et de

valoriser l'école dans son milieu. La persévérance est un outil essentiel qui peut faire la différence entre le décrochage ou la réussite scolaire, personnelle et sociale.

Nos efforts se poursuivront également dans le but d'améliorer la réussite des garçons. Une recherche-action réalisée en collaboration avec l'UQAR nous a donné des pistes plus qu'intéressantes et a confirmé que le développement des aptitudes de lecture et d'écriture chez les jeunes favorise leur réussite dans l'ensemble des matières. Nous réviserons par ailleurs nos orientations en matière d'enrichissement et travaillerons à la valorisation, dans le milieu, de la formation professionnelle.

Nous devons avancer, vous le savez, dans un contexte budgétaire serré. Si des efforts importants de rationalisation ont été réalisés au plan administratif, nous faisons plus que jamais le choix de maintenir et même d'améliorer les services aux élèves. Nous savons que vous partagez nos objectifs et que, chaque jour, votre travail et vos efforts permettent de les concrétiser.

Nous souhaitons que cette année soit aussi, pour vous toutes et tous, enrichissante, motivante et qu'elle vous apporte la satisfaction de constater, dans vos actions quotidiennes, à quel point votre engagement en éducation peut faire LA différence pour l'avenir de nos jeunes et de nos adultes en formation. Bonne année scolaire 2008-2009!

Le président,



Raymond Tudeau

Le directeur général,



Jacques Poirier

La Commission scolaire des Phares adopte un budget de 110 millions \$

Lors de sa séance publique du 23 juin 2008, le Conseil des commissaires a adopté le budget de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2008-2009. Ce budget de l'ordre de 110 millions \$ comprend un montant de 95,4 millions \$ alloué au fonctionnement et

une somme de 14, 8 millions \$ réservée aux investissements.

La Commission scolaire prévoit un déficit global de 516 000 \$ pour l'année 2008-2009. L'organisation devra puiser dans ses surplus cumulés pour

équilibrer son budget. Au 30 juin 2009, la Commission scolaire ne disposera plus de surplus cumulés dans ses budgets centralisés alors que les surplus cumulés des écoles, des centres de formation et des services de garde seront d'environ 1,6 million \$. Cependant, en tenant compte des investissements importants qui doivent être faits régulièrement dans le secteur de la formation professionnelle, principalement pour l'achat d'équipements, il devient évident que la marge de manœuvre de la Commission scolaire des Phares est considérablement réduite, malgré une administration très serrée et un processus constant de rationalisation.

Les efforts de rationalisation ont touché notamment le personnel cadre et le réaménagement de certaines fonctions lors de départs à la retraite. Les mesures de rationalisation ont été appliquées essentiellement dans le domaine administratif puisque la Commission scolaire fait le choix de maintenir et même de bonifier les services aux élèves, malgré une importante diminution de la clientèle pour l'année scolaire 2008-2009.

La diminution de clientèle est de l'ordre de 300 élèves, en 2008-2009, comparativement à l'année précédente. Cette baisse touche la clientèle jeune, alors que les cohortes de clientèle adulte, dans les centres de formation professionnelle et les centres de formation des adultes, se maintiennent sensiblement au même niveau. Une

diminution du nombre d'élèves à la Commission scolaire des Phares signifie bien sûr une diminution de revenus. La baisse du taux de natalité et l'exode de familles vers d'autres régions expliquent en grande partie cette diminution.

En 2008-2009, le Ministère consacrera des budgets spécifiques à l'ajout de trois conseillers pédagogiques en français, à l'application d'un plan d'action pour contrer la violence, à l'ajout d'un orthopédagogue enseignant au primaire et d'un enseignant ressource au secondaire et à la poursuite de l'implantation du Renouveau pédagogique au secondaire. Il injectera par ailleurs environ 100 000 \$ dans le maintien du personnel professionnel et du personnel de soutien qui travaillent auprès des élèves en difficulté.

Au chapitre des investissements, le budget de 14,8 millions \$ de la Commission scolaire des Phares se répartit principalement comme suit :

- 5,9 millions injectés dans le projet d'efficacité énergétique dans les écoles Le Mistral, Paul-Hubert, Bois-et-Marées et Saint-Jean, de même qu'au Centre de formation Rimouski-Neigette;
- 1,3 million de dollars consacrés à la relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli à l'école Notre-Dame-de-Lourdes et au regroupement des élèves du primaire à l'école les Alizés (ancien pavillon Saint-Joseph);

- 3,8 millions investis dans la réalisation de projets reliés au maintien des bâtiments et à la résorption du déficit d'entretien des immeubles;
- 1,3 million consacrés à des travaux de construction et de transformation des bâtiments.

Par ailleurs, le taux de taxation sera maintenu au même niveau, soit 0.35 \$ du 100 \$ d'évaluation uniformisée, pour 2008-2009.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, précise qu'un exercice très difficile a été

fait cette dernière année, au plan budgétaire. « Nous avons effectué tous les efforts de rationalisation qui pouvaient être faits, dans le domaine administratif. Nous n'avons à peu près plus de marge de manœuvre et si le Ministère alloue des sommes supplémentaires dans certains secteurs, il le fait de façon très ciblée, avec des enveloppes fermées. Nous gardons sans cesse à l'esprit que nous sommes là pour notre clientèle, pour nos élèves. Toutes les décisions sont prises en fonction du maintien des services pour nos élèves et, particulièrement, pour ceux et celles qui éprouvent des difficultés. »

« Pacte social » pour l'éducation dans La Mitis

La Commission scolaire des Phares a entrepris des démarches dans le but d'initier un « pacte social » dans la MRC de La Mitis, afin d'améliorer la persévérance des élèves et de valoriser l'école Le Mistral dans son milieu.

La Commission scolaire a invité des organismes socio-économiques de la MRC de La Mitis à une première rencontre, le 12 juin dernier, afin de les sensibiliser au vécu de l'école Le Mistral. Les organismes ont tous répondu favorablement à cette invitation et ont participé activement à une rencontre où il a été question, notamment, de décrochage et de persévérance, de réussite et de valorisation des activités qui se déroulent à l'école Le Mistral. « Nous

tenons à tracer un tableau fidèle du vécu de l'école Le Mistral, des difficultés comme des réussites. Les simples statistiques ne sont pas toujours le reflet de la situation réelle et nous voulons aussi sensibiliser le milieu mitissien à toutes les actions positives qui sont mises de l'avant, à l'école Le Mistral, pour stimuler la motivation des élèves et favoriser leur réussite sur le plan scolaire, de même que leur épanouissement personnel et social », explique le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau.

Un comité de travail a été formé en collaboration avec les partenaires du milieu socio-économique. Ce comité se

donnera un plan d'action, d'ici à la fin du mois de septembre 2008.

Le Conseil des commissaires a aussi formé un autre comité ayant pour mandat d'analyser la situation à l'interne et de rechercher des pistes de solution. Un partenariat a été développé avec l'UQAR.

La Commission scolaire des Phares et ses partenaires souhaitent que le milieu mitissien s'approprie davantage l'école Le Mistral et qu'une vision commune de la situation et des actions à entreprendre se dégage. Finalement, ce pacte social a

pour but de développer de nouvelles alliances en soutien à la réussite des élèves et à la promotion des actions mises de l'avant à l'école. La C.S. des Phares tient à remercier les partenaires impliqués dans cette démarche : le Centre mitissien de santé et de services sociaux, le CLD de La Mitis, la SADC, la MRC, la Ville de Mont-Joli, Emploi Québec, COSMOSS, le Carrefour Jeunesse Emploi, la Sûreté du Québec, la Chambre de commerce de Mont-Joli, la Maison des jeunes, le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis et l'école Le Mistral.

Venir du pavillon Euclide-Fournier

La Commission scolaire des Phares consultera la population

Réuni en séance ordinaire le 23 juin 2008, le Conseil des commissaires a adopté les recommandations du Comité d'analyse de la situation du pavillon Euclide-Fournier, à Saint-Charles-Garnier. Le Conseil a donc annoncé l'intention de procéder à la fermeture du pavillon Euclide-Fournier à compter du 1^{er} juillet 2009, mais également de procéder à l'analyse détaillée de la situation.

Par ailleurs, en vertu des nouvelles dispositions légales en matière de fermeture d'établissements scolaires, un processus de consultation préalable à une telle décision doit être entrepris au minimum un an avant toute mise en œuvre. Le Conseil des commissaires a donc résolu de procéder à la consultation publique prévue à la Loi sur l'instruction publique et d'adopter le calendrier de consultation suivant :

27 juin 2008 :	Avis public
29 septembre 2008 :	Information disponible pour la population
27 octobre 2008 :	Date limite de réception des mémoires écrits
10 novembre 2008 :	Consultation publique
24 novembre 2008 :	Adoption de la décision

Dans sa recommandation au Conseil des commissaires, à l'effet d'adopter une orientation amenant la fermeture du pavillon Euclide-Fournier à la fin de l'année 2008-2009, le Comité d'analyse sur l'état de la situation a pris en considération plusieurs facteurs :

- Une importante chute de clientèle est prévue d'ici 2011-2012. De 19 élèves cette année, la clientèle devrait passer à 7 élèves dans quatre ans.
- Dès la prochaine année, la formation d'un seul groupe est prévue.
- Devant une baisse du nombre d'élèves aussi importante que celle anticipée, l'organisation des services pourra difficilement se faire sans en affecter la qualité.
- La socialisation des jeunes devient problématique dans une organisation comptant si peu d'élèves.

Toutefois, loin d'être engagée dans une démarche de fermeture de ses petites

écoles, la Commission scolaire des Phares souhaite, au contraire, tout mettre en œuvre pour tenter de les vitaliser et de les maintenir ouvertes. D'ailleurs, d'un point de vue strictement financier, la fermeture du pavillon Euclide-Fournier ne ferait pas sauver d'argent à la Commission scolaire, au contraire, elle entraînerait une perte de 3 600 \$ par année, les allocations versées par le Ministère, dans le cadre de mesures de maintien des petites écoles, étant supérieures (selon les prévisions) aux dépenses d'entretien de l'école.

Le Comité d'analyse considère que la participation de la population et du conseil municipal de Saint-Charles-Garnier est essentielle dans le processus visant le maintien des services au pavillon Euclide-Fournier. Sans l'appui de la population par des actions concrètes visant une hausse de la clientèle scolaire, la fermeture semble inévitable. Dans cet esprit, une consultation publique en bonne et due forme donnera l'occasion à la population de réagir à la situation.

La rentrée de Rimouski ville étudiante

Il y a déjà 20 ans, monsieur Raymond Tudeau prenait l'initiative, avec des collaborateurs des institutions d'enseignement et du milieu socio-économique, de mettre sur pied un comité qui aurait pour objectif d'améliorer la qualité de vie des étudiantes et étudiants, à Rimouski. Conscients des problèmes que vivaient

plusieurs étudiantes et étudiants, notamment aux plans de l'accueil et du logement, monsieur Tudeau et son équipe ont créé un comité qui allait établir une véritable concertation et qui a permis de sensibiliser tout le milieu régional à l'apport important des étudiants au développement social et économique de la collectivité.

Une vingtaine d'années plus tard, le président actuel de Rimouski ville étudiante et directeur adjoint de l'Institut maritime du Québec, monsieur Bruno Beaulieu, a rendu hommage à monsieur Tudeau, dans le cadre de la conférence de presse de la rentrée 2008.

Monsieur Beaulieu a également rappelé que plus de 15 000 personnes étudient à Rimouski et que plus de 2 700 postes sont reliés au domaine de l'éducation. « Rimouski ville étudiante est un comité aux dimensions humaines qui s'est donné comme mission de contrer l'exode des jeunes tout en améliorant la qualité de vie de nos étudiantes et étudiants. Il est important de promouvoir Rimouski comme la ville étudiante par excellence au Québec. »

Plus de 125 entreprises sont maintenant des « Partenaires de la réussite » dans le cadre d'un programme qui a été créé par Rimouski ville étudiante dans le but de favoriser l'emploi, mais tout en incitant les entreprises à respecter les horaires et les disponibilités des étudiants.

Une nouvelle mesure a été annoncée par le maire de Rimouski, monsieur Éric Forest. En collaboration avec le Cégep, l'UQAR et la Commission scolaire, Taxibus, Inter-Taxibus et le transport adapté offriront une réduction de 25% de leurs tarifs, pour les étudiants à temps plein. De plus, la Ville vient de lancer un tout nouveau guide à l'intention des étudiantes et étudiants,

« L'indispensable ». Ce guide que l'on retrouve dans les institutions d'enseignement, offre une foule de renseignements sur les infrastructures de la ville, ses services, ses centres d'intérêt. Grâce à ce guide, les étudiantes et étudiants qui viennent de l'extérieur pourront s'intégrer rapidement à leur nouveau milieu et participer à la vie rimouskoise.

Rappelons également qu'en juin dernier, la Ville de Rimouski a mis en place la structure du Réseau de covoiturage, qui permet de créer des associations uniques ou régulières entre les conducteurs et les passagers. Les étudiantes et étudiants peuvent aussi utiliser le service en ligne, gratuitement, en allant consulter le site Internet de la Ville, à l'adresse www.ville.rimouski.qc.ca

Finalement, le maire a précisé que l'administration municipale a convenu de verser, pour l'année financière 2009, une cotisation de 21% supérieure à celle de l'année précédente pour le comité Rimouski ville étudiante. « Le comité pourra utiliser ces fonds pour améliorer la qualité de vie et les services aux étudiants lors de l'année scolaire à venir », ajoute monsieur Éric Forest.

Pour une quatrième année consécutive, Desjardins est le partenaire majeur de la rentrée 2008. Le porte-parole de Desjardins dans la région, monsieur Richard Isabelle, rappelle que l'institution financière contribue au

développement de l'éducation et est solidaire du milieu étudiant.

Par ailleurs, monsieur Étienne Bélanger a accepté la présidence d'honneur de la rentrée scolaire 2008-2009. Au-delà des mots qui définissent l'étudiant comme un « acteur socio-économique constituant le moteur de l'industrie du savoir », monsieur Bélanger déclare que c'est l'individu que nous devons valoriser en premier lieu. « Préoccupés par le travail, nous oublions souvent de nous arrêter pour un mot de bienvenue ou tout simplement un sourire. C'est pourtant ce que nous devrions faire avant tout pour nos étudiants, peu importe l'emploi que nous occupons.

L'avenir de Rimouski comme ville étudiante repose essentiellement sur la concertation des personnes, organismes et intervenants du milieu socio-économique que l'on y retrouve. Les enjeux des prochaines années sont nombreux et nous devons y travailler dès maintenant. Pensons au maintien du nombre d'étudiants dans nos établissements dont dépend lui-même le maintien des programmes d'enseignement qui y sont offerts. Pour y arriver, il faudra notamment contrer le décrochage scolaire et continuer d'améliorer la qualité de vie de nos étudiants à Rimouski », conclut le président d'honneur.

La rentrée dans les centres de formation

Au Centre de formation générale des adultes de Mont-Joli (CFA), 140 élèves ont été accueillis pour la rentrée 2008. En formation professionnelle, 167 élèves ont entamé leur session au CFP Mont-Joli/Mitis, dans le but d'obtenir un DEP ou une ASP.

Au Centre de formation Rimouski-Neigette, 192 élèves sont inscrits, de jour

ou de soir, en formation générale des adultes, alors que 620 élèves ont choisi les programmes de formation professionnelle.

Nous en profitons pour souhaiter à tous ces élèves, ainsi qu'à tout le personnel des centres de formation, une belle et fructueuse année 2008-2009!

Exposition inspirée de Pellan

Le peintre Alfred Pellan et d'autres peintres surréalistes ont inspiré des jeunes de l'école des Sources, à Saint-Anaclet, qui ont présenté une exposition au grand public le 10 juin dernier.

Ce projet est né à la suite d'un voyage, en octobre 2007, au Musée des Beaux-Arts de Québec. Les enseignants Robin Caron et Marie-Ève Dubé ont permis à

leurs classes de 5^e et 6^e année de visiter le musée et d'en apprendre plus sur l'art, de même que sur l'histoire de la bataille des Plaines d'Abraham. Les jeunes ont découvert des toiles de Pellan, Riopel, Picasso, ainsi que des pièces importantes de l'art inuit. Ils ont été familiarisés, particulièrement, avec l'art des peintres surréalistes.

Par la suite, les enseignants et les élèves ont eu l'idée de créer un lieu d'exposition, dans l'entrée de l'école des Sources. Une première exposition de « bestioles » créées à partir de divers matériaux tels que des roches et des coquilles de noix, a été présentée peu avant les Fêtes. Durant l'année, les jeunes ont également suivi des ateliers avec Dory's Tremblay, du Musée régional de Rimouski, qui les a initiés à

la peinture à l'acrylique. Ils ont aussi rendu visite au sculpteur Roger Langevin, dans son atelier. Les jeunes ont par ailleurs fait des recherches sur la vie et l'œuvre de plusieurs peintres. Et puis, en s'inspirant de l'art surréaliste, ils ont été invités à peindre leurs propres toiles.

Le 10 juin, en après-midi et en soirée, ces toiles ont été exposées à l'intention du grand public, à l'école des Sources. La population a donc pu découvrir les œuvres surréalistes produites par les jeunes. À compter de 20 h 15, ces toiles ont été vendues aux enchères.

Notons que ce projet a décroché un premier prix régional au Concours québécois en entrepreneuriat.

Immersion anglaise à Fredericton

Une classe d'anglais enrichi de 6^e année de l'école la Rose-des-Vents, du secteur Pointe-au-Père, a fait un voyage à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, en mai dernier. Durant trois jours, les élèves ont découvert plusieurs attraits de cette ville, dont le Parlement et une centrale hydro-électrique, mais ils ont surtout appliqué concrètement leurs connaissances en anglais.

Leur enseignante, Loretta Vannucci, a vite constaté que ses élèves conversaient volontiers en anglais. « Ils ont parlé anglais partout, dans l'autobus, dans les restaurants, avec tous les gens qu'ils

rencontraient et même entre eux. » Ces élèves qui suivent des cours d'anglais à raison de trois demi-journées par semaine font des progrès rapides. Leur visite à Fredericton leur a permis de s'exprimer encore davantage en anglais et aussi, de mieux comprendre les Anglophones lors de conversations courantes.

Plusieurs jeunes ont précisé avoir appris beaucoup de nouveaux mots et avoir maintenant le goût de participer à des stages d'immersion. « Très vite, je me suis mise à penser en anglais, même à rêver en anglais », nous dit une jeune

participante. « Quand on a une base solide, la compréhension vient vite », nous explique une autre. Pour plusieurs élèves, l'apprentissage de la langue anglaise est important pour le travail, mais également pour voyager, écouter des films ou faire ses études à

l'université, alors que beaucoup de livres, en sciences, notamment, ne sont disponibles qu'en anglais. « Apprendre l'anglais, c'est important, lorsqu'on veut découvrir d'autres cultures », conclut un élève.

Un doctorat pour Linda

Madame Linda Essiambre a obtenu récemment son doctorat en éducation à l'Université du Québec à Rimouski. Elle a pu compter sur le soutien de ses deux directrices de recherche, madame

Pauline Côté, de l'UQAR, et madame Nicole Chevalier, de l'Université du Québec à Montréal. Linda est enseignante à la Commission scolaire des Phares. Toutes nos félicitations!

Peindre par souci pour l'environnement

Dans le cadre d'un projet en lien avec l'« École bleue » et l'environnement, neuf élèves de deuxième secondaire de l'école Langevin, à Rimouski, ont peint des sacs réutilisables qu'ils ont ensuite vendus, avec d'ailleurs beaucoup de succès. Ces élèves en sciences et technologies ont travaillé avec l'enseignante Danielle Thibault, principalement sur l'heure du midi, et

ont peint divers thèmes sur les sacs, en lien avec des messages de sensibilisation à la protection de l'environnement. Ce projet a soulevé l'enthousiasme des jeunes participants, du Conseil d'établissement de l'école et des nombreuses personnes qui ont acheté les sacs réutilisables pour faire leurs emplettes. Cette expérience pourrait être répétée dès septembre 2008.

Les marchands protègent aussi l'environnement

Deux marchés d'alimentation de Rimouski, La Coop IGA et les Supermarchés GP, ont accueilli des jeunes des écoles Grand Pavois et l'Aquarelle lors de la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin. Ces jeunes ont présenté aux marchands les résultats

de leur campagne de sensibilisation à la problématique que créent les contenants en styromousse. Par ailleurs, plus de 400 personnes ont signé une pétition demandant aux marchands de réduire de façon significative le suremballage dans les épiceries, et particulièrement

les emballages en styromousse. Les représentants des marchés d'alimentation ont accueilli les jeunes avec plaisir et leur ont parlé des efforts faits actuellement pour protéger l'environnement : utilisation de contenants recyclables, offre de sacs

réutilisables, etc. Les jeunes invitent les consommateurs à continuer de faire parvenir leurs suggestions aux marchands et remercient les commerçants qui acceptent de modifier leurs habitudes afin de protéger notre monde.

Mérites de la formation des adultes à Mont-Joli

Le Centre de formation des adultes et le Centre alternatif de formation de Mont-Joli présentaient, en mai dernier, leur activité « Mérites 2007-2008 ». Des certificats ont été remis à une cinquantaine d'élèves qui ont complété leur formation de 5^e secondaire et qui obtiennent donc leur diplôme d'études secondaires.

Par ailleurs, trois finissants ont également reçu une mention spéciale et un prix de 50\$. Il s'agit d'Éric Olivier Poirier Bouchard, qui a démontré beaucoup d'intérêt pour ses études, de motivation et d'efforts, Maxime Ouellet Algerson, qui a vu sa ponctualité et son

assiduité soulignées, et Guillaume Dubé, qui a démontré un grand sens des responsabilités.

En outre, la Médaille de bronze de la Gouverneure générale a été décernée, pour le mérite scolaire, à l'élève qui a maintenu la plus haute moyenne pour l'obtention de son diplôme d'études secondaires au Centre de formation des adultes. Cette élève est Karine Lechasseur, qui a obtenu une moyenne de 86%.

Bravo à tous les élèves méritants, à qui nous souhaitons de beaux projets et une carrière qui répondra à leurs attentes!

Les bourses « École active 2008 »

Kino-Québec et l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent ont remis des bourses à des écoles de la Commission scolaire des Phares, afin de souligner les initiatives qui sensibilisent les jeunes à l'importance d'adopter de saines habitudes de vie.

Des bourses « École active 2008 » ont été versées aux écoles l'Écho-des-Montagnes et Lavoie, de Saint-Fabien et de Saint-Eugène, de même qu'à l'école du Grand Pavois, à Rimouski. À Saint-Fabien, une bourse de 500 \$ permettra à l'école de faire installer des grilles sur des casques, afin d'assurer une meilleure protection aux joueurs de

ballon sur glace, au niveau du visage. Par ailleurs, une bourse de 375 \$ versée à l'école de Saint-Eugène permettra de développer un projet de collations-santé. À l'école du Grand Pavois, une somme de 125 \$ a contribué à l'organisation d'une activité pour la rentrée. Une dégustation de fruits et de légumes exotiques favorise une bonne alimentation chez les jeunes.

Cette année, Kino-Québec, l'Agence et leurs partenaires, la Fédération québécoise du sport étudiant et la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec,

remettent plus de 9 000 \$, en bourses, à des écoles du Bas-Saint-Laurent. Une école active est un établissement qui offre à ses élèves et à son personnel des environnements physique, social et organisationnel qui favorisent l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie. Elle propose donc un mode de vie basé sur une saine alimentation ainsi que la pratique sécuritaire d'activités physiques durant les cours, les loisirs et les déplacements. Cette année, 24 projets ont été présentés, dans la région bas-laurentienne, dont six sur le territoire de la Commission scolaire des Phares.

Le Carrousel dévoile sa nouvelle affiche



Le Carrousel international du film de Rimouski a dévoilé son affiche pour la 26^e édition du festival du cinéma jeunesse, qui se déroulera du 28 septembre au 5 octobre. C'est un dessin réalisé par un jeune de Rimouski que l'on retrouve sur l'affiche officielle.

La directrice générale du Carrousel, madame Kathleen Aubry, précise que l'organisation souhaite conserver cette tradition qui veut que des dessins d'enfants se retrouvent sur l'affiche, « puisque le festival s'adresse d'abord aux enfants ». Cette année, c'est le jeune William Gagnon, un élève de 2^e année qui fréquente l'école du Rocher, à Rimouski, qui a réalisé le dessin ensuite utilisé par le graphiste François B. Tremblay dans la conception de

l'affiche. L'œuvre met en valeur le projecteur et l'aspect de la diffusion. Le jet ocré qui en ressort fait référence à la « mise en lumière » des films internationaux et régionaux proposés lors de la fête du cinéma jeunesse. Des teintes chaudes et automnales ont été choisies comme toile de fond.

La responsable de l'éducation cinématographique au Carrousel, madame Johanne Jourdain, a tenu à féliciter le jeune William qui a ainsi exprimé sa passion pour le cinéma et son ouverture sur le monde.

Par ailleurs, le Cinéma Lido a confirmé la 13^e année de son partenariat avec le Carrousel. Rappelons également que le Carrousel en tournée a permis de rejoindre des milliers de jeunes, dans 20

villes et municipalités à travers le

Québec, au cours des derniers mois.

Les élèves au cœur de la forêt milissienne

Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, en mai dernier, la classe de madame Julie Deschênes (5^e et 6^e année) de l'école Marie-Élisabeth de Saint-Gabriel a participé à une activité de sensibilisation et de vulgarisation sur l'importance du travail en forêt.

Sur le thème « Les métiers forestiers, pour faire pousser la forêt », une équipe de la Société d'exploitation des ressources de la Métis a préparé un programme qui a permis aux jeunes de se familiariser avec une gamme variée de travaux sylvicoles, de même qu'aux divers métiers reliés à la forêt. L'objectif était de présenter de façon dynamique l'envergure du travail qui se fait en forêt privée. Les élèves ont eu l'occasion de manipuler les instruments de mesure du technicien forestier, de planter des arbres et d'observer un travailleur forestier à l'œuvre. « Ça fait longtemps qu'on fait de l'aménagement en forêt privée et on est fier d'en parler aux jeunes de notre région. Nous voulons aussi susciter un intérêt pour notre

travail, démontrer l'importance de la forêt et encourager une relève pour les métiers forestiers », a précisé monsieur Pierre Sirois, président de la S.E.R. de la Métis.

Précisons que la Société d'exploitation des ressources de la Métis regroupe 1 300 propriétaires qui sont inscrits au programme d'aménagement des forêts privées. La forêt privée du Bas-Saint-Laurent est en fait un ensemble de petites forêts situées au cœur des réseaux routiers, des zones habitées et des usines de transformation. L'utilisation que les propriétaires forestiers font de leur lot est très variée : récolte et vente du bois, acériculture, bois de chauffage, villégiature, etc. Une équipe de professionnels et de travailleurs les supporte dans l'aménagement de leur forêt : ingénieurs et technologues forestiers, travailleurs sylvicoles. Pour plus d'information, visitez le site Internet de la forêt privée : www.foretpriveebsl.com

École l'Aquarelle

Tout le monde sur la scène!

Tous les élèves de l'école l'Aquarelle, à Rimouski, ont participé au spectacle de fin d'année présenté devant un public en grande partie composé de parents et

d'élèves de l'école Paul-Hubert. Du préscolaire à la sixième année, incluant les groupes d'anglais enrichi et d'adaptation scolaire, chacun et chacune

a participé au spectacle avec ses forces, ses talents et ses capacités.

L'enseignante en musique, madame Lise Pelletier, a participé activement à la préparation du spectacle et à l'encadrement des jeunes participants. Elle est particulièrement fière de l'interprétation de la célèbre pièce « La Bamba », à trois voix (participation de

trois groupes). 16 numéros, au total, ont été présentés au public. Notons également l'implication de l'enseignant Éric Lavoie et de madame Sylvie Deschênes dans la réalisation de ce projet, et de madame Josée Mainville et monsieur François Roussel, pour la chorale. Le chant, la musique et le chant choral étaient donc au programme de ce spectacle.

« Je raccroche »

Une solution différente pour les décrocheurs

« Je raccroche » offre à des jeunes la chance de vivre une expérience scolaire différente qui permet de voir autrement l'école et la société. Les intervenants offrent un support scolaire, social et personnel aux participants, leur proposant une nouvelle façon d'apprendre et de s'épanouir avec des personnes attentives à leurs besoins.

Au cours de la dernière année, 26 participantes et participants ont pu bénéficier de ce projet dans leur insertion scolaire, sociale et professionnelle. Près de 80% d'entre eux sont toujours à l'école ou ont intégré le marché du travail.

« Je raccroche » regroupe un enseignant, monsieur Marc-Antoine Drewitt, un coordonnateur, monsieur Michel Lessard, un intervenant, monsieur Mathieu Croteau et un stagiaire en technique d'éducation spécialisée, monsieur Éric Bonenfant. Les cours sont donnés au Centre de formation

Rimouski-Neigette et le projet implique aussi d'autres partenaires : Service Canada, Telus, la Caisse Desjardins de Rimouski, le député Irvin Pelletier, le club Rotary, Emploi-Québec, le Carrefour jeunesse emploi, Moisson Rimouski-Neigette et le dépanneur Shell. Pour la 5^e année du projet, Michel Lessard demandera une accréditation de « Je raccroche » à titre d'organisme communautaire, afin d'être admissible à un financement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

« Je raccroche » favorise le raccrochage scolaire. Il amène le jeune à développer son employabilité et son sens de la citoyenneté, à évoluer dans un groupe, à mieux se connaître individuellement de façon saine et positive, à s'orienter dans ses choix scolaires et professionnels. Les personnes qui ont décroché du système scolaire et qui souhaiteraient revenir par l'intermédiaire de « Je raccroche » peuvent contacter monsieur Michel Lessard, au 418-722-4922, poste 1226.

Des honneurs pour l'école de danse Quatre Temps

Des élèves de l'école de danse Quatre Temps se sont distingués au Festival international « Danse Encore » de Trois-Rivières. Vingt-sept élèves accompagnés de sept membres de l'équipe professorale ont participé au Festival. Ils se sont présentés aux compétitions de danse, ont vu un spectacle professionnel et ont participé à des classes de maître avec des professeurs de renommée internationale.

Dans la catégorie « Jazz moderne adolescents amateurs », un groupe de danse-études a obtenu une mention Argent +, dans une chorégraphie de madame Esther Carré. Dans la catégorie « Hip Hop adultes amateurs », le groupe de niveau avancé a aussi obtenu la mention Argent +, dans une chorégraphie de madame Sabrina Cardinal-Bouchard. Finalement, la troupe Hip Hop

Attractive a obtenu la mention Or + dans la catégorie « Hip Hop adulte semi-pro », dans une autre chorégraphie de Sabrina.

La 14^e édition du Festival comprenait 45 spectacles, 250 artistes invités et 3 700 participants provenant d'écoles de danse du Québec, de l'Ontario et des Maritimes. 475 chorégraphies étaient en compétition.

Par ailleurs, notons que madame Édith Gagné a été nommée récemment à la direction générale de l'École de danse Quatre Temps. Elle succède ainsi à madame Annie Fraser qui occupé cette fonction au cours des 15 dernières années.



Jeffrey Parent finaliste au Gala Forces Avenir

Jeffrey Parent, un élève de l'école Boijoli, à Saint-Narcisse, a été honoré au Gala Forces Avenir au secondaire, qui s'est tenu le 14 juin dernier, au Capitole de Québec. Jeffrey est finaliste dans la catégorie « Avenir élève persévérant ».

Âgé de 16 ans, Jeffrey Parent complète son 2^e secondaire à l'école Boijoli. Il fait preuve d'une grande persévérance et de beaucoup de détermination. Vivant avec

un trouble envahissant du développement qui a été diagnostiqué dès son jeune âge, Jeffrey a connu un développement langagier différent des autres enfants et a une capacité d'apprentissage restreinte. Cependant, avec l'aide de ses parents et d'une éducatrice spécialisée, il a toujours intégré le milieu scolaire régulier.

Jeffrey Parent fait preuve d'une ténacité hors du commun et il met à profit tous les outils et les stratégies possibles pour atteindre son objectif : la réussite académique. « Il est studieux comme pas un. Même si toute tâche lui prend plus de temps que les autres, il persévère, ne rouspète jamais devant les difficultés et travaille avec acharnement. Son désir de réussir est ancré en lui », explique la directrice de l'école Boijoli, madame Christine Fortier. « Ce qui ressort de cet élève malgré ses difficultés, c'est son sens des responsabilités et son souci de terminer tous les travaux qu'il entreprend », ajoute son enseignante en français, madame Marise Lavoie.

Jeffrey démontre une véritable soif d'apprendre. De plus, il trouve le temps de s'impliquer dans son milieu scolaire, en participant aux activités sportives ou à l'organisation d'événements spéciaux. Il participe également avec succès à des compétitions de billard.

Jeffrey considère que l'école lui enseigne à mieux travailler et à atteindre ses

objectifs. « L'école me donne plus d'autonomie. Je veux prendre ma place dans la société et ne dépendre de personne. Je suis capable de travailler ».

La Commission scolaire des Phares tient à féliciter chaleureusement Jeffrey Parent et à lui rendre hommage pour sa détermination exceptionnelle. « Nous sommes très fiers de lui. Jeffrey est un exemple pour nous tous et il nous prouve hors de tout doute qu'une grande motivation est la clé de la réussite. Malgré toutes les difficultés qu'il a dû affronter, Jeffrey est un jeune homme avide de connaissances et sociable, qui répand le bonheur autour de lui. L'hommage qui lui a été rendu au Gala Forces Avenir est hautement mérité », précise le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau.

Forces Avenir vise à reconnaître et promouvoir l'engagement de la jeunesse dans des projets qui enrichissent le savoir, qui suscitent le goût de la réussite, le dépassement personnel et le développement du sens civique.

Quand les « 5e années » fêtent les 6e!

Un groupe jumelé d'élèves de 5^e et 6^e année a vécu une fin d'année toute particulière. À la fin juin, les 18 élèves de 5^e année ont préparé une fête aux 9 finissants du primaire de cette même classe. Avec madame Julie Bujold, titulaire de la classe et madame Johanne Ross, qui assumait une partie de la

tâche, les élèves de 5^e année ont fêté leurs collègues de 6^e année au restaurant La Piazzetta, en compagnie des parents. Ce souper était le couronnement d'un ensemble d'activités qui se sont déroulées durant l'année et qui avaient pour but de rassembler les jeunes, de valoriser la solidarité et l'unité à

l'intérieur du groupe : vente d'agrumes, participation à la Dictée PGL, recherches, projet en littérature (en collaboration avec madame Micheline Boucher), journal de bord et surtout,

une visite inoubliable au Village des Sources. Plusieurs valeurs ont été mises de l'avant, à l'intérieur du groupe, dont le partage, le respect des autres et l'estime de soi.

Nicolas obtient son doctorat de Harvard



Originaire de Bic, monsieur Nicolas Trépanier recevait récemment son doctorat de l'université Harvard en Histoire et Études moyen-orientales. Établie à Cambridge, près de Boston, l'université Harvard est la plus ancienne université américaine et compte parmi les plus prestigieuses.

Nicolas a vécu plus de trois ans à Istanbul, en Turquie, afin de faire ses recherches pour sa thèse de doctorat. Il y retourne d'ailleurs en septembre pour y poursuivre des recherches post-doctorales. En 1999, Nicolas Trépanier

obtenait son Baccalauréat en Sciences politiques et Études moyen-orientales à l'université McGill. Deux ans plus tard, il complétait sa maîtrise en Études islamiques, toujours à McGill, puis il a obtenu une bourse pour entreprendre son doctorat à Harvard.

Fils de madame Annie Giasson et de monsieur Denys Trépanier, Nicolas parle le français, l'anglais et le turc et peut lire le turc anatolien médiéval et le persan médiéval. Il a également étudié l'arabe classique durant trois ans. Nicolas a fait ses études primaires, secondaires et collégiales à Bic et Rimouski.

Des élèves engagés « Vers le pacifique »

La Chambre des Notaires, affiliée à l'Institut Pacifique, a remis des plaquettes pour rendre hommage à des écoles de la Commission scolaire des Phares, afin de souligner leur implication dans l'enseignement de méthodes de résolution de conflits.

L'Institut Pacifique est un organisme qui s'implique dans la prévention de la

violence et la promotion de conduites pacifiques. Le programme de résolution de conflits « Vers le Pacifique » fait la promotion des relations interpersonnelles harmonieuses. Deux notaires, Me Nadine Rioux et Me Harold Thibeault, se sont déplacés dans les écoles Des Beaux-Séjours, à Rimouski, et Boijoli, à Saint-Narcisse, et ont offert leurs félicitations aux

directrices, mesdames Suzanne Vinet et Christine Fortier.

Précisons que par le biais de ce programme, le personnel enseignant a offert aux jeunes des ateliers qui favorisaient le développement

d'habiletés sociales. Madame Danielle B. Gauthier, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire à la Commission scolaire des Phares, remercie particulièrement les notaires impliqués, de même que les directions d'école et les enseignants engagés.

En 2008-2009

L'émission Sous le Phare se poursuivra à Cogéco

La série d'émissions produites par Cogéco, en collaboration avec la Commission scolaire, « Sous le Phare », entreprend sa deuxième saison. L'émission sera toujours réalisée par monsieur Soliel Perreault et les entrevues seront animées par madame Joannie Fortin. À titre d'agente d'information à la Commission scolaire, je (Thérèse Martin) préparerai le contenu des émissions et je ferai les contacts préalables avec les directions des écoles et des centres de formation.

« Sous le Phare » continuera d'être diffusée sur le câble, au canal 4. Chaque émission d'une demi-heure comptera trois reportages portant sur autant de sujets et sera diffusée à huit reprises, sur une période de deux semaines. Les heures et les jours de diffusion seront les suivants : lundi à 19h , mardi à 20 h, jeudi à 19 h 30 et samedi à 18 h 30.

Nous vous invitons donc à suivre ces reportages qui porteront sur nos programmes, les activités et les projets dans les écoles et les centres de formation.

Une nouvelle chronique à CKMN

La Commission scolaire des Phares, ses écoles et ses centres feront connaître leurs activités à l'ensemble de la population, durant toute l'année scolaire, par le biais d'une nouvelle chronique à la radio de CKMN, « L'écho des Phares ».

Cette chronique est diffusée en direct depuis le 3 septembre, chaque mercredi,

à 11 h 30, durant l'émission de madame Renée Langlois.

Nous vous convions à être à l'écoute et à nous proposer des sujets. Tous les projets et activités des écoles et des centres de formation nous intéressent et risquent fort de retenir aussi l'intérêt de la population.



Le nouveau projet Kino-cabarets Centre-ville
Une expérience palpitante pour des élèves
de la Commission scolaire des Phares



La Commission scolaire des Phares est fière d'être parmi les principaux partenaires du Carrousel international du film de Rimouski. Chaque année, un grand nombre d'élèves assistent aux projections. Des élèves du primaire et du secondaire font de la narration, d'autres jeunes participent à l'atelier de la Lanterne magique ou au concours de dessins. Cette année, un nouveau volet s'ajoute aux activités déjà offertes aux élèves : le projet *Kino-cabarets Centre-ville*.

Kino-cabarets Centre-ville impliquera six classes d'écoles secondaires de la Commission scolaire des Phares, les écoles Paul-Hubert, Langevin, Saint-Jean, Le Mistral, Du Havre et Sainte-Luce. Ce projet permettra à six équipes de cinq jeunes cinéastes, accompagnés de leur enseignant et d'un réalisateur professionnel, de relever le défi de produire un court métrage de moins de 3 minutes 30 secondes, les 1^{er} et 2 octobre 2008.

Le projet *Kino-cabarets Centre-ville* se concrétisera en plusieurs étapes. Une rencontre préparatoire est prévue le mardi 30 septembre avec les réalisateurs professionnels et les professeurs accompagnants. Lors de cette séance d'information, les consignes et le thème

à respecter seront dévoilés. Les équipes se rencontreront ensuite le mercredi matin, dès 9 h, et commenceront à imaginer leur scénario. Le travail s'arrêtera en fin de journée, à 16 h 30 et reprendra le lendemain matin. La réalisation devra être terminée le jeudi, à 16 h 30. La présentation de tous les courts métrages aura lieu le 2 octobre, à 18 h 30, à la salle Georges-Beaulieu du Cégep de Rimouski, dans le cadre d'une soirée qui regroupera les participants, les familles, les partenaires et les amis.

En plus d'être un projet stimulant pour tous les jeunes participants, de favoriser le travail en équipe, de renforcer l'estime de soi et la motivation vers la réussite, *Kino-cabarets Centre-ville* va tout à fait dans le sens de l'un des objectifs du *Programme de formation de l'école québécoise*, qui est de développer chez l'élève un sens critique et éthique à l'égard des médias tout en lui donnant l'occasion de produire des documents médiatiques.

Par ailleurs, les enseignantes et enseignants qui participeront à l'activité *Kino-cabarets Centre-ville* pourront également apprivoiser la production médiatique et s'en servir à des fins pédagogiques. Encadrés par des réalisateurs professionnels, les jeunes et

les enseignants s'initieront au langage médiatique et seront amenés à découvrir tout le processus de réalisation d'un film.

La Commission scolaire des Phares tient à souligner le dynamisme du Carrousel et tous les projets qui ont été développés, au cours des dernières années, en éducation

cinématographique. Elle invite ses élèves à participer en grand nombre à toutes les activités qui leur seront offertes, du 28 septembre au 5 octobre 2008.

Pour toute information supplémentaire sur ce projet, communiquez avec la direction des écoles concernées.

Visitez le site imof.ca

Il y a quelques mois, la Commission scolaire des Phares et le Cégep de Rimouski lançaient conjointement le site Internet imof.ca. Ce site s'adresse en tout premier lieu aux jeunes et aux adultes en formation et a pour objectifs de les informer et de les encourager, par des reportages et des témoignages, à poursuivre leurs études jusqu'au bout, jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Le site imof.ca est un moyen efficace et interactif d'encourager la persévérance scolaire et de prévenir le décrochage.

Le site www.imof.ca compte plusieurs sections. On y retrouve des témoignages de personnes qui ont décroché du système scolaire et qui ont vécu diverses expériences, avant de revenir à l'école. Elles s'expriment librement dans des documents vidéo et nous disent pourquoi elles ont fait le choix de reprendre leurs études.

Ce site fournit une foule de renseignements sur les programmes offerts au secondaire en formation des

adultes, en formation professionnelle, de même qu'au Cégep de Rimouski. Des détails sont également fournis sur les procédures d'inscription, les délais à respecter, les personnes à contacter, etc. Dans la section « Les amis d'imof », on retrouve un grand nombre de documents vidéo qui portent sur des activités culturelles, des programmes de formation professionnelle (Mécanique agricole, Carrosserie automobile, Soins esthétiques...), des problématiques telles que le décrochage et la toxicomanie, des extraits d'émissions réalisées par Cogéco, TVA et la Télévision de la Mitis et portant sur des sujets liés à divers champs de formation, à des projets particuliers.

Les étudiants peuvent aussi se reconnaître, à l'intérieur du site, dans des reportages-photos illustrant la participation des jeunes à des événements culturels, à des compétitions sportives, méritas, activités et projets.

Créé par le professionnel Martin Perron, en collaboration avec des représentants des établissements secondaires et du Cégep de Rimouski, le site est mis à jour de façon régulière et son taux de fréquentation est en augmentation constante.

Nous invitons donc la population et, particulièrement, les jeunes et les adultes en formation à naviguer sur imof.ca.

Les groupes d'exploration de la formation professionnelle

Dans la foulée des nouveaux parcours de formation au 2^e cycle du secondaire sont arrivés les groupes d'exploration de la formation professionnelle (GEP).

À la suite d'une dérogation accordée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les écoles Le Mistral et Paul-Hubert ont pu élaborer trois GEP. Plus d'une soixantaine de jeunes de 3^e et 4^e secondaire se sont montrés intéressés à intégrer cette nouvelle voie. L'objectif du GEP est de permettre à une étudiante ou un étudiant d'explorer les 21 secteurs de la formation professionnelle et d'expérimenter concrètement des emplois directement reliés à différentes voies de diplomation. Parallèlement aux stages d'expérimentation, l'élève poursuit sa formation dans ses matières de base, soit en français, en mathématiques et en anglais. Le but étant l'obtention des pré-requis exigés

pour l'acceptation et la poursuite d'études qualifiantes via un diplôme d'études professionnelles.

Évidemment, l'élève qui est accepté en GEP doit avoir démontré un fort intérêt envers la formation professionnelle. Avant son acceptation, l'élève et ses parents sont rencontrés, afin d'évaluer la pertinence du parcours et ses possibles débouchés. L'un d'entre eux, le moins connu, étant la possibilité de poursuivre des études collégiales grâce à la création de passerelles, de plus en plus nombreuses, entre des DEP et des DEC du même secteur.

L'aventure devrait se poursuivre en 2009-2010, avec l'offre de l'option en exploration de la formation professionnelle, destinée aux élèves désirant poursuivre à la formation générale régulière.

Vers la coupe Memorial!

Rimouski vivra, au cours des prochains mois, au rythme de la Coupe Memorial,

un événement qui se déroulera du 15 au 24 mai 2009. Plus gros événement

sportif à se tenir au Canada, l'activité générera des retombées économiques estimées à 12 millions de dollars, en plus de s'avérer une vitrine exceptionnelle au plan touristique.

Voyant une opportunité unique de rallier tous les intervenants du milieu scolaire autour d'un projet rassembleur, la Commission scolaire des Phares a établi un partenariat avec le Comité organisateur. Un comité bipartite a ainsi été formé. Il aura comme principaux mandats d'inviter le personnel et les élèves à réaliser des travaux à caractère pédagogique en lien avec la coupe Memorial, de leur faire vivre de près les activités entourant la présentation de l'événement et de leur en favoriser l'accès.



L'échéancier prévoit la présentation du projet global aux établissements aux environs du 1^{er} novembre. La mise en place de projets à caractère pédagogique par les différentes équipes d'enseignants pourra donc s'étaler sur une période de plus de six mois.

La conjoncture s'avère donc exceptionnelle pour apprendre à s'ouvrir à la diversité, connaître d'autres réalités sociales et exercer sa créativité au plan pédagogique. Un dossier à suivre de près...

Réjean Pigeon

Campagne Entraide 2008

Votre don peut faire toute une différence

C'est sur le thème évocateur « Nous donnons généreusement depuis belle lurette... continuons, ça compte! » que la campagne Entraide 2008 est lancée. C'est une 40^e campagne qui se déroule cette année, une campagne importante pour toutes et tous puisqu'elle souligne particulièrement les gestes de générosité et de partage avec ceux et celles qui ont eu moins de chance, dans la vie.

Comme vous le savez sans doute, cette campagne nous permet maintenant d'appuyer différents organismes, Centraide, mais également Partenaiesanté, qui regroupe 16 membres, et la Croix-Rouge, qui vient en aide aux sinistrés.

La campagne Entraide 2008 se déroulera du **6 au 17 octobre 2008** et soulignera donc le 40^e anniversaire des campagnes de sollicitation dans les secteurs public

et parapublic. À la Commission scolaire des Phares, notre objectif est de recueillir 6 500 \$. En faisant un don, vous aidez des personnes en situation de vulnérabilité, vous luttez contre la pauvreté et l'exclusion sociale et vous venez en aide à des milliers de personnes et à leur famille qui doivent faire face à de graves maladies ou qui sont victimes de sinistres. En plus, vous avez la possibilité de soutenir un ou plusieurs organismes dont les actions vous tiennent particulièrement à cœur.

Nous vous serons reconnaissants pour tous les dons, quel qu'en soit le montant, que vous voudrez bien nous faire parvenir. Ce que nous souhaitons, c'est qu'un plus grand nombre de gens participent à cette campagne d'entraide. Lors de la campagne 2007, 89 personnes ont fait un don, sur l'ensemble des 1 350 employées et employés sollicités. Nous ne vous demandons pas de donner beaucoup ou de donner plus, mais une contribution, même minime, d'un plus

grand nombre de gens nous permettrait d'atteindre nos objectifs et d'aider concrètement plus de personnes dans le besoin.

Vous pourrez suivre les progrès de notre campagne grâce au thermomètre des dons recueillis, sur le site de la Commission scolaire des Phares. Nous vous invitons également à visiter le site de la campagne : www.entraide.gouv.qc.ca

Merci à l'avance de faire un succès de notre campagne et, par le fait même, d'apporter votre soutien à des organismes actifs dans notre milieu.

*Nancy Bérubé et Cathy-Maude Croft
Responsables de la campagne Entraide 2008
Centre administratif de la Commission
scolaire des Phares
418-723-5927, poste 1020*

